

L'économie française : expériences récentes

Autor(en): **Aymard, Philippe**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **12 (1954)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Economie française¹

Expériences récentes

par PHILIPPE AYMARD,

*maître de Conférences à l'Institut de sciences politiques
de l'Université de Paris*

La question que tout le monde se pose aujourd'hui peut, semble-t-il, se formuler en ces termes : « Pourquoi la France, huit ans après la fin de la guerre, demeure-t-elle l'« homme malade » de l'Europe ? Comment se fait-il que la France, pays riche et disposant du deuxième empire colonial du monde, nation au passé glorieux, aux qualités morales maintes fois éprouvées, ne parvienne pas à relever durablement son économie et à reprendre sa place traditionnelle de grande puissance, alors que d'autres pays moins riches ou plus éprouvés sont parvenus à des résultats infiniment supérieurs ? »

Aucun effort sérieux n'a-t-il été tenté ou bien, — et ce serait plus grave encore — la France serait-elle incapable de tenter cet effort ?

Nous ne ferons pas, pour répondre à ces questions, le long historique des vicissitudes de l'économie française depuis la libération du territoire en 1944-45 jusqu'à nos jours. Un tel exposé risquerait d'être à la fois incomplet et fastidieux.

Nous chercherons au contraire à montrer par deux exemples typiques, la réalité et l'intensité des efforts menés pour relever les ruines, arrêter l'inflation et développer l'économie française. En 1948, le gouvernement Schuman-Mayer, en 1952, le gouvernement de M. Pinay se sont attelés courageusement à la tâche et ont obtenu des résultats remarquables, que l'on apprécie d'autant

¹ Conférence prononcée à Genève sous les auspices de la Chambre de Commerce de Genève, et à Lausanne dans le cadre des manifestations de la Société d'études économiques et sociales, en février 1954.

mieux avec un certain recul, lorsque les passions partisanses se sont calmées.

Et cependant, ni l'expérience René Mayer, ni l'expérience Pinay n'ont réussi à assainir et à fortifier de manière définitive l'économie française. Nous nous efforcerons de dire pourquoi et nous demanderons, en terminant, à quelle tendance se rattache le programme de rénovation économique que vient d'énoncer M. E. Faure.

Et tout d'abord retraçons brièvement ce que furent les expériences Mayer et Pinay.

Première partie

1945-1953 : L'EXPÉRIENCE MAYER ET L'EXPÉRIENCE PINAY

Le 22 novembre 1947, M. Robert Schuman devient président du Conseil avec M. René Mayer comme ministre des Finances. Dès l'avènement du nouveau gouvernement, la situation sociale déjà troublée va s'aggraver. Des mouvements de grève éclatent qui vont, durant trois semaines, revêtir une ampleur et une violence inaccoutumées. Leur échec, à la suite des mesures énergiques du ministre de l'Intérieur, devait laisser les mains libres à M. Mayer pour tenter son expérience sur le plan économique et financier. La situation n'était pas brillante :

- La production était en voie d'amélioration, mais constamment éprouvée par les grèves, les restrictions d'importation, la réglementation tatillonne des prix et de la répartition.
- Les récoltes de 1947 avaient été catastrophiques et avaient entraîné une hausse considérable des prix agricoles, qui se trouvaient en flèche par rapport aux prix industriels, l'écart atteignant 40 % contre 10 % en 1945.
- Le commerce extérieur se trouvait paralysé : les taux de change fixés en décembre 1945 ne correspondaient plus à la réalité. Les exportations étaient impossibles et les importations, par suite de l'épuisement des réserves de devises, réduites au minimum.
- L'opinion publique s'affolait chaque jour davantage et prévoyait une catastrophe économique et financière imminente. Conséquence : stockages chez les producteurs et commerçants,

poussant à la hausse des prix, fuite devant la monnaie chez les particuliers qui se précipitent vers les valeurs refuges, d'où accélération de l'inflation et accentuation de la chute du franc.

En quoi devait consister le plan élaboré par M. Mayer à son arrivée rue de Rivoli ? En un retour aussi rapide que possible à des bases réelles sur lesquelles on pourrait établir ultérieurement une stabilisation durable. Pour cela il fallait au plus tôt supprimer les cours et prix artificiels imposés depuis 1945 et périodiquement révisés sous la pression des circonstances. Le gouvernement prit ainsi, en moins de deux mois, une série de mesures, parfaitement impopulaires et abondamment critiquées, qui avaient cependant l'avantage, pour la première fois, de répondre à une même idée motrice et de s'opposer à la facilité et à la démagogie. C'était de la chirurgie à chaud, mais l'opération devait finalement sauver, tout au moins provisoirement, le malade :

1. Suppression des subventions économiques, pour réduire le déficit budgétaire.
2. Libération des prix industriels, qui augmentent de 72 % d'octobre à février.
3. Hausse des tarifs des services publics pour assurer l'équilibre de la gestion des entreprises.
4. Prélèvement exceptionnel de 150 milliards pour « éponger » les bénéfices inflationnistes.
5. Dévaluation du franc de 80 % et création d'un marché libre pour les devises fortes et pour l'or pour éviter de nouvelles fuites de capitaux.
6. Amnistie pour les avoirs à l'étranger non déclarés pour faciliter leur recensement et leur retour.
7. Augmentation des salaires de 25 à 40 % pour maintenir le pouvoir d'achat des salaires en attendant le retour à la liberté des conventions collectives.
8. Retrait et blocage temporaire des billets de 5000 francs, mesure plus politique qu'économique et prise sous la pression des socialistes en contrepartie de la libération du marché de l'or.

Résistances et contre-attaques se précisent aussitôt :

A l'intérieur, les producteurs et commerçants protestent contre le prélèvement exceptionnel et le blocage des billets de 5000 francs ; les salariés réclament de nouvelles hausses à la suite de la majora-

tion des prix qui a annihilé le bénéfice de l'augmentation récemment accordée, les agriculteurs, devant la hausse considérable des prix industriels, font campagne pour une augmentation du prix des céréales et de la viande.

A l'extérieur, le Fonds monétaire international refuse d'entériner la dévaluation pratiquée sans son consentement et réprouve l'institution des changes multiples, tandis que Sir Stafford Cripps s'oppose à la cotation de la livre au marché libre de Paris pour ne pas faire apparaître la vanité de la parité livre-dollar maintenue contre vents et marées.

Mais le gouvernement tient bon et cherche avant tout à gagner du temps pour que les mesures prises commencent à produire leurs effets. En juillet, M. Schuman doit donner sa démission, mais le coup d'arrêt est porté et M. Petsche, qui remplacera M. Mayer aux Finances à partir de juillet 1948, pourra, en 1949, consolider les résultats acquis et, après avoir assuré la stabilisation des prix et de la monnaie, libérer largement les échanges avec l'étranger (50 % puis 75 %) : l'indice des prix de gros est à 2035 contre 1974 un an et demi plus tôt, l'indice des prix de détail à 1848 contre 1928, les salaires ont modérément augmenté (8 %) ce qui a, pour la première fois, valu aux travailleurs une amélioration réelle de leur pouvoir d'achat, et de ce fait les grèves sont de plus en plus rares au cours de cette période. En février 1950, avec la libération des salaires, le dernier vestige d'économie dirigée disparaît.

Simultanément, un effort fiscal considérable a été fait. A cinq reprises, de février 1948 à décembre 1949, le Parlement a voté des ressources nouvelles qui se sont totalisées par 550 milliards de francs si bien que, de 1948 à 1950, le pourcentage de couverture des dépenses par les recettes budgétaires est passé de 64,2 à 76,9 %. L'Emprunt Petsche a rapporté 108 milliards et l'Etat ne fait plus appel aux avances de la Banque de France.

En mai 1950, on peut estimer que la partie est gagnée. La concurrence certes devient plus âpre et certaines entreprises marginales sont en difficulté. On parle d'assainissement nécessaire, de crise temporaire de réadaptation, mais on se félicite que, cinq ans après la fin des hostilités, la France soit en train de retrouver son équilibre, avant la Grande-Bretagne, avant l'Allemagne, avant l'Italie. C'est à ce moment-là, le 9 mai 1950, que M. Robert Schuman, dans un élan de générosité et pour élargir au profit des

pays voisins les perspectives heureuses qui s'offrent à la France, propose le Plan de communauté européenne du charbon et de l'acier, prélude à l'intégration pacifique de l'Europe.

* * *

Et le 25 juin 1950 éclate la guerre de Corée, dont l'incidence va atteindre l'économie française en pleine convalescence avec une brutalité et une acuité sans précédent. La hausse effrénée des cours des matières premières de juillet 1950 à février 1951, la psychose inflationniste, les dépenses de réarmement vont en quelques mois ruiner les patients efforts poursuivis de 1948 à 1950, et la France va se retrouver en 1951 en proie aux mêmes difficultés qu'en 1947 : hausse des prix entraînant des demandes de rajustement des salaires, fuite devant la monnaie, pénurie de devises et déficit croissant à l'U. E. P., déséquilibre accru des finances publiques où chaque année se solde par un déficit de Trésorerie d'un quart ou d'un cinquième du budget. Alors que, dans les autres pays, des mesures énergiques prises à temps par les autorités responsables ont réussi à endiguer la vague inflationniste, à maintenir les prix, à contrecarrer l'action des spéculateurs, l'équilibre fragile de l'économie française n'avait pu résister à la bourrasque et tout était à recommencer. Circonstance aggravante : de 1949 à 1951, des nations voisines avaient travaillé d'arrache-pied pour combler leur retard et, à la fin de 1951, la France malgré une production record qui dépasse pour la première fois celle de 1929, a perdu sa chance d'être le leader de l'Europe ; une fois de plus elle se retrouve avec un gouvernement faible et divisé, une monnaie fondante, une balance des paiements dangereusement déficitaire.

En février 1952, le gouvernement de M. Edgar Faure est placé devant une situation qui frise la banqueroute : il doit demander d'urgence à la Banque de France une avance supplémentaire de 25 milliards, et au Parlement 15 % de majoration d'impôts : la Banque de France lui accorde les 25 milliards, mais au prix d'une lettre mémorable de son gouverneur. Quant au Parlement, il refuse la majoration d'impôts et, après la démission de M. Faure, M. Pinay prend le pouvoir en mars. Les caisses sont vides, le lingot d'or vaut 630.000 francs à Paris, les échéances intérieures

et extérieures ne sont pas assurées, les syndicats s'agitent. Que va-t-il se passer ? M. Pinay détient-il une recette magique qui sauvera la situation ?

* * *

Non, de son propre aveu, M. Pinay n'a pas de programme lorsque, contre toute attente, un Parlement de gauche donne l'investiture au premier président du Conseil de droite de la IV^e République. Mais si M. Pinay ne sait pas encore en mars 1952 ce qu'il veut faire, il sait fort bien, par contre, ce qu'il ne veut pas faire : il se refuse à recourir à une majoration d'impôts qui, l'expérience l'a prouvé, a pour effet immédiat de provoquer la hausse des prix, et même d'anticiper sur cette hausse et par là de relancer une fois de plus le cycle infernal des prix et des salaires.

Ce qu'il ne demandera pas à l'impôt, il faudra cependant le trouver ailleurs, car les économies les plus rigoureuses ont été, quoiqu'on en ait dit, pratiquées par tous les gouvernements précédents. On a connu déjà la Commission de la hache, puis celle de la guillotine, puis, le progrès technique aidant, la Commission dite du laminoir. Leurs efforts n'ont pas réussi à combler le déficit du budget. Force est donc de recourir à l'emprunt. Mais qui dit emprunt postule confiance ; et, comme le disait un financier célèbre, la confiance ne se décrète pas, elle se mérite.

Au printemps 1952, M. Pinay est peu connu. Il inspire de l'estime, car beaucoup de Français se reconnaissent dans cet industriel de la Loire, qui entend mener les affaires de l'Etat avec la conscience professionnelle et le sens des réalités concrètes qu'il a pour diriger sa tannerie. Son premier mot est : « Je connais la signification de la notion d'échéance », et il ajoute : « Je ne veux pas faire une expérience politique, mais la politique de l'expérience. »

Pour mériter la confiance, M. Pinay va donc chercher à obtenir des résultats concrets, aussi rapidement que possible :

Tout d'abord il va s'attaquer au problème des prix : il s'agit avant tout de ne pas avoir à appliquer la loi sur l'échelle mobile. En quoi consistait-elle ? A toute augmentation de 5 % de l'indice des prix devait correspondre une majoration équivalente du niveau des salaires. Le 1^{er} janvier l'indice était à 142 ; en février, il était arrivé à 148,5 tout près de la cote d'alerte située à 149,1. Grâce à une action tenace de « baisse par persuasion » (c'est l'époque où,

sur toutes les vitrines, on voit apparaître des pancartes : « Défense du franc, baisse de 5 ou 10 % », l'indice ne monte pas en mars. Et, en avril, deux facteurs extérieurs vont aider M. Pinay à asseoir sa politique : la baisse mondiale des prix de gros qui commence enfin à atteindre la France, et l'excellence d'une récolte qui agit sur les prix agricoles. En juillet, l'indice est revenu à 142,8. La « bataille sur le 149^e parallèle » est gagnée.

Le deuxième problème concernait la fiscalité. Le Gouvernement proclame sa résolution de faire voter le budget sans recourir à la majoration de 15 % d'impôts réclamés par M. Faure... et il y parvient. Comment ? En révisant les évaluations de recettes, en supprimant la marge de sécurité prévue pour compenser la dépréciation monétaire et en pariant sur le résultat de la politique de confiance : en fait, le budget est voté avec ce qu'on nomme pudiquement une « impasse » de 600 milliards que l'on espère couvrir par des moyens de trésorerie : emprunts et surtout accroissement des souscriptions aux Bons du Trésor et des dépôts dans les caisses d'épargne.

Les caisses seront vides en décembre 1952, quand M. Pinay démissionnera, comme elles l'étaient à son arrivée au pouvoir, mais l'année se sera écoulée, cependant, sans que les paiements publics aient été interrompus et sans qu'aucune charge nouvelle ait été infligée aux contribuables. Deuxième résultat concret appréciable... et apprécié, d'autant plus que simultanément, et pour affermir la politique de confiance à la confiance, le Gouvernement décrète une large amnistie fiscale.

Troisième problème à résoudre, et non des moindres : l'échéance du 15 mars envers l'Union européenne de paiements. Pour supprimer l'hémorragie de devises, la France a rétabli le contingentement des importations en février, mais il faut régler 125 millions de dollars en or ou en devises du solde arriéré et toutes les réserves sont épuisées. Seul recours possible : un prélèvement sur le maigre stock d'or de la Banque de France, avec toutes les conséquences psychologiques que cela comporte. M. Pinay reprend à son compte les négociations entamées avec l'U. E. P. pour un prêt exceptionnel de 100 millions de dollars et, sur la promesse d'un renversement de politique économique, il obtient un crédit jusqu'au 30 juin. Mais il manque encore 25 millions de dollars. Ici encore la chance qui avait favorisé le président du Conseil pour hâter la baisse des

prix (déflation mondiale et bonne récolte) va jouer : le 15 mars précisément l'Agence interalliés des réparations verse au gouvernement français 25 millions de dollars d'or allemand récupéré. L'échéance est assurée et le stock d'or reste intact.

Enfin, il faut donner une aisance plus grande au Trésor pour éviter le recours aux avances de l'Institut d'émission. Pour cela, M. Pinay va s'adresser :

- à l'épargne en lui donnant toutes les garanties souhaitables C'est l'emprunt $3\frac{1}{2}\%$ à garantie or qui va rapporter près de 200 milliards d'argent frais et amorcer la baisse du métal.
- aux banques en leur demandant de souscrire davantage de bons du Trésor. Et, comme le ralentissement des affaires se poursuit, les banques moins sollicitées par la clientèle vont pouvoir effectivement placer une partie plus importante de leurs dépôts en effets publics.

En dépit des résultats tangibles obtenus, on ne peut cependant pas qualifier la politique suivie par le gouvernement Pinay d'expérience soigneusement mûrie, et systématiquement exécutée. L'expérience Pinay, c'est avant tout un arrêt : arrêt à la hausse des prix, arrêt à l'accroissement des charges fiscales, arrêt à la fuite devant la monnaie, arrêt à la psychose inflationniste.

Mais l'année Pinay, comme on a baptisé l'an 1952, est demeurée exclusivement caractérisée par cet arrêt. Et lorsque M. Pinay démissionne, en décembre 1952, il a mené à bien une politique négative, mais n'a encore jeté les bases d'aucun programme positif. Et c'est pour cela que le Parlement, inquiet de voir poindre les signes avant-coureurs d'une crise économique : augmentation du chômage, mévente, ralentissement des commandes, cherche — il aura du mal à le trouver ! — un gouvernement s'attachant à compléter l'œuvre entreprise par une action dynamique.

De même que l'expérience Schuman-Mayer de 1948 s'était soldée par un demi-échec puisque le déclenchement du conflit coréen avait suffi, en juin 1950, pour en annihiler tous les bienfaits, de même, cinq ans plus tard, l'expérience Pinay poursuivie malheureusement sur le même mode statique jusqu'à ces dernières semaines par M. Laniel, s'est révélée impuissante à redonner à la France la position mondiale qui devait être la sienne. Si vous me pardonnez cette image, depuis M. Pinay nous n'allons plus en marche arrière, mais nous n'avons pas encore réussi à passer en

première, nous sommes restés au point mort : la production est à fin 1953 au même niveau qu'à fin 1951, les prix français restent supérieurs de 15 à 25 % aux prix étrangers, les importations demeurent contingentées.

Y a-t-il des causes communes qui peuvent expliquer, sinon légitimer le caractère insuffisant ou éphémère des résultats obtenus ?

Deuxième partie

CAUSES DE CES DEMI-ÉCHECS

On pourrait, par une analyse approfondie des bouleversements subis par l'économie française depuis un quart de siècle, trouver toutes les raisons de la lenteur du redressement de la France. Mais il faudrait y consacrer un temps qui dépasserait largement celui imparti à un exposé dont le thème principal demeure le récit schématique des expériences concrètes de ces dernières années.

Aussi nous bornerons-nous à attirer très brièvement l'attention sur trois causes essentielles situées respectivement dans le domaine économique proprement dit, humain et politique.

Cause économique tout d'abord : la guerre et l'occupation ne sont pas seules responsables de la situation tragique de l'économie française en 1945, de la fragilité de son redressement en 1950, de la lenteur de son redémarrage en 1953. Le mal est plus profond, il vient de plus loin. L'année 1938 que l'on a eu le tort de prendre comme base de référence pour le simple motif que c'était la dernière année de paix, représente en effet dans l'histoire économique française une des plus mauvaises années que l'on ait connue, l'aboutissement d'une longue période de marasme économique due aux prolongements de la crise mondiale de 1930 et aux bouleversements de l'explosion sociale de 1936.

En 1938, la production industrielle était en diminution de 24 % par rapport à 1929, les exportations vers l'étranger de 60 %, les émissions privées sur le marché financier de 81 %. A la même époque, l'Allemagne et la Grande-Bretagne étaient à 20 % au-dessous du niveau de 1929 pour la production industrielle et l'indice mondial était à 115 sur la base 100 pour 1929.

C'est donc à une économie déjà profondément anémiée que quatre années de guerre, de destructions, de spoliations allaient infliger une épreuve qui aurait à elle seule suffi à appauvrir pour de nombreuses années un pays prospère : des dommages immobiliers doubles de ceux subis en 1914-1918, la destruction de plus de 50 % des éléments essentiels de l'infrastructure, l'absence pendant cinq ans de toute participation aux recherches nouvelles et de tout rééquipement des installations, en un temps où les nécessités militaires incitaient les belligérants à décupler leurs efforts. Les déportations de main-d'œuvre et le travail forcé au bénéfice de l'occupant, pour ne citer qu'un exemple chiffré, ont privé la France de 12,5 milliards d'heures de travail, ce qui représente la capacité productive d'un million d'hommes travaillant 48 heures par semaine pendant 6 ans. La charge de reconstitution du patrimoine national a été estimée en 1943 à 3000 milliards de francs de l'époque soit 30.000 francs suisses environ pour une famille moyenne de quatre personnes. Il ne s'agissait là, notez-le bien, que de la reconstitution du patrimoine tel qu'il existait en 1938, et nous avons vu ce qu'il convenait de penser de cette référence 38. Véritablement, pour apprécier et critiquer valablement l'évolution de la situation économique française depuis 1945, il faut avoir présents à l'esprit ces faits et ces chiffres.

Après l'aspect proprement économique, venons-en au problème démographique, au problème humain.

En premier lieu, il faut bien se souvenir qu'au cours de la guerre de 1914 à 1918, la France a perdu en tués, disparus, blessés graves et définitivement inaptes à la suite de circonstances de guerre, près de 3 millions d'hommes : 3 millions d'hommes sur un total de 40 millions d'habitants, c'est déjà énorme en pourcentage absolu. C'est infiniment plus dramatique encore lorsqu'on prend conscience qu'il s'agissait là par définition d'hommes jeunes et vigoureux, représentant en valeur relative près de la moitié de la population active masculine. Et ce sont précisément ces hommes-là qui, dans les années 1930 à 1950, auraient dû accéder normalement aux leviers de commande dans les différents secteurs de la vie économique du pays.

Ajoutons à cela la nouvelle saignée de 1939-1945 d'un million d'hommes et — ce qui n'est pas moins grave pour l'avenir du pays — la crise morale consécutive à l'occupation allemande : pendant

quatre ans, le refus d'obéissance aux ordres reçus, le sabotage dans les usines, la fraude ont été considérés, à juste titre d'ailleurs, comme autant d'actes de résistance à l'ennemi et de preuves de patriotisme. Le retour aux conceptions saines et normales, à la discipline stricte et à l'austérité librement consentie ne s'en est pas trouvé facilité dans les années qui ont suivi immédiatement la libération et certains n'ont pas assez vite abandonné ce qu'on a pu appeler « le plus grand effort vers le moindre effort ».

Reste l'aspect politique qui a suscité en France et à l'étranger le plus de critiques, justifiées d'ailleurs : il est indubitable que les vicissitudes de politique intérieure, l'instabilité ministérielle, les intrigues parlementaires ont pesé d'un poids très lourd dans l'évolution de la conjoncture économique française.

Seulement ce n'est pas là un phénomène nouveau, propre à la IV^e République. Les mêmes défauts, les mêmes vices de fonctionnement existaient déjà avant 1929, et même avant 1914. On se souvient de la boutage de Delcassé, alors ministre des Affaires étrangères, à qui le premier ministre anglais faisait le reproche habituel : « Impossible, disait-il, de travailler sérieusement avec vous, vous changez continuellement d'équipe ministérielle. » Et le ministre français de rétorquer : « Que préférez-vous ? Des gouvernements successifs qui font tous une même politique, ou bien un gouvernement stable qui pratique successivement des politiques différentes ? »

Et cependant, malgré ce défaut congénital de la démocratie parlementaire française, la prospérité de la France était grande en 1913, et l'économie française, dans la métropole comme dans les colonies, était encore dans une situation plus qu'enviable en 1929.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui pour diverses raisons. Sous la III^e République, ou pour être plus exact jusque vers 1932, l'Etat n'intervenait à peu près pas dans les divers domaines de la vie économique : production, distribution, consommation. Respectueux du laissez-faire, laissez-passer, les gouvernements ne songeaient pas un seul instant à orienter dans un sens quelconque l'activité économique, à établir par exemple des programmes d'importation, ou à pratiquer des investissements publics. Il n'y avait pas, autrement dit, de politique économique, et par suite les crises ministérielles, graves peut-être sur le plan parlementaire,

avaient très peu d'incidence sur la vie de l'industrie et du commerce, sur l'attitude de l'épargne ou le niveau du chômage.

Depuis la crise de 1930, le rôle des pouvoirs publics en matière économique s'est développé de manière considérable dans tous les pays. On avait déjà une politique étrangère, une politique militaire, plus récemment une politique sociale. Il devenait indispensable d'avoir une politique économique. Et c'est depuis ce moment-là que le défaut chronique du parlementarisme français a pris un aspect tragique. Faute de pouvoir assumer les charges du pouvoir pendant un temps raisonnablement long, les divers gouvernements, à quelques rares exceptions près, n'ont pu depuis 1932 mettre en route les programmes à échéance lointaine que la situation imposait.

Le ministre grec de la Coordination économique a raconté ces derniers jours dans une interview donnée à un journal du soir : « Quand je suis devenu ministre, j'ai dit : la première année, vous me haïrez, la deuxième vous me supporterez, et la troisième vous me félicitez. » Malheureusement, en France, la longévité ministérielle n'a jamais permis de dépasser le cap de la haine.

Incidence économique d'un appauvrissement remontant au delà de 1938, incidence démographique et humaine de deux guerres, incidence politique d'une faiblesse grave du pouvoir exécutif, voilà déjà quelques éléments qui permettent de mieux entrevoir l'aspect réel de la situation française.

Si nous voulons pénétrer davantage encore la complexité de cette situation, ajoutons-y d'autres problèmes sur lesquels nous ne nous étendrons pas, car ils débordent le sujet de cet exposé : le problème allemand et les légitimes appréhensions d'un pays trois fois envahi en soixante-dix ans lorsqu'on le pousse vers une intégration européenne accélérée ; le problème indochinois et l'amertume compréhensible d'une nation qui, depuis huit ans, sacrifie hommes et capitaux à 10.000 kilomètres de la métropole alors qu'il y a encore des ruines à relever et des maisons à construire pour loger les sans-abris. Saviez-vous — c'est le président Auriol qui l'a révélé un jour dans un discours célèbre — que la guerre d'Indochine a coûté à la France plus de dollars que le Plan Marshall et l'aide américaine sous toutes ses formes ne lui en ont apporté ? Que dire du problème du réarmement qui absorbe le tiers du budget annuel, alors que l'on se trouve contraint de différer

des travaux de rééquipement ou de modernisation absolument vitaux, faute de crédits disponibles...

Lorsqu'on tient compte de tous ces faits, de tous ces problèmes, de toutes les sujétions apparentes et voilées qu'ils recouvrent, on doit apprécier avec plus d'objectivité l'intensité des efforts, on doit juger avec plus d'indulgence le caractère fragile ou incomplet des résultats.

Il n'est même pas interdit d'éprouver quelque admiration pour une nation qui, depuis 1945, en dépit de l'état de dénuement où elle se trouvait, a réussi à consacrer 25 milliards de francs suisses à sa reconstruction, 60 milliards de francs suisses aux investissements métropolitains du Plan Monnet, 12 milliards de francs suisses aux investissements de l'Union Française. Mais nous nous sommes interdit au début de faire un « discours d'exportation ». Aussi n'insisterons-nous pas sur les quelques raisons qui demeurent de classer la France dans les grandes puissances mondiales.

Troisième partie

Il nous reste maintenant à voir comment se présente la situation de l'économie française au seuil de 1954.

Cette situation est foncièrement différente de toutes celles qui se sont présentées depuis 1945. Les deux notes dominantes avaient été jusqu'ici : d'une part, une pression inflationniste considérable, d'autre part une tension internationale grandissante entraînant une politique de réarmement.

Aujourd'hui le risque d'inflation semble provisoirement éliminé, la monnaie est sinon stabilisée du moins stable depuis près de deux ans, l'or est à son niveau le plus bas : 430.000 francs le lingot contre 630.000 en mars 1952, les prix ont, depuis un an, baissé de 10 % dans le secteur du gros, de 5 % dans celui du détail, le budget a été voté en temps utile et les échéances intérieures et extérieures sont assurées, l'épargne se reconstitue et les émissions privées et publiques reçoivent au marché financier un accueil plus favorable, tandis que la hausse de la Bourse permet aux sociétés de recourir plus facilement aux augmentations de capital indispensables. Par ailleurs, depuis quelques mois, une sérieuse détente est intervenue dans les rapports entre l'Est et l'Ouest.

Les préoccupations d'hier : tenue de la monnaie et des prix et financement des dépenses de réarmement passent au second plan. Aujourd'hui, après deux ans de politique statique, le besoin d'une œuvre positive, d'une action dynamique se fait sentir. Et si l'on met l'accent en France actuellement sur le problème social et sur le niveau des salaires, si l'on multiplie les prises de contact commercial avec les pays de l'Est, si l'on s'efforce de promouvoir de nouvelles techniques de financement pour développer la production, c'est parce que l'on sent de toutes parts monter des aspirations convergentes vers un « New Deal » économique qui donnerait enfin au pays l'élan décisif tant attendu.

Lorsqu'on parle en France de « New Deal » économique, de politique novatrice, un nom vient aussitôt à l'esprit, celui d'un homme qui a suscité l'été dernier beaucoup de débats passionnés : M. Pierre Mendès-France. On sait que cet ancien ministre de l'Economie du gouvernement de Gaulle avait démissionné en 1945 parce qu'il désapprouvait le projet Pleven d'échange des billets sans blocage. Il aurait souhaité, lui, faire une ponction monétaire dans le genre de celle de M. Gutt en Belgique.

Les événements, depuis lors, ont prouvé que la politique qu'il préconisait, était la bonne. Son refus systématique de participer aux ministères successifs depuis 1945 tant que son programme de rénovation économique ne serait pas intégralement adopté, lui a d'autre part conféré un prestige grandissant.

En juin dernier, il s'en est fallu de quelques voix qu'il obtienne l'investiture du Parlement, et nous aurions pu évoquer l'expérience Mendès-France au lieu de nous borner à résumer en quelques mots ses conceptions de base.

Quelles sont donc ses idées ?

L'ancien ministre part de deux postulats précis et fort simples :

— D'une part, il est impossible de prétendre, avec des moyens réduits, faire tout à la fois : augmentation de la production, reconstruction, guerre d'Indochine, mise en valeur des territoires africains, réarmement, élévation du niveau de vie. Il faut établir une hiérarchie des urgences et par conséquent opérer un choix. Gouverner, pour lui, c'est choisir.

— D'autre part, il est avéré que les mécanismes autorégulateurs de l'économie libérale ne jouent plus automatiquement : les syndicats font obstacle à la baisse des salaires, les chefs d'entreprise

à la baisse des prix, les producteurs nationaux à l'entrée des produits étrangers meilleur marché. Il n'y a plus de libre jeu de l'offre et de la demande, ni de libre concurrence. L'économie se sclérose chaque jour davantage par le jeu de protectionnismes intérieurs et extérieurs.

Ceci posé, il faut en premier lieu choisir entre les divers objectifs à atteindre et en second lieu suppléer à la carence des anciens mécanismes et utiliser au mieux des intérêts du pays les ressources dont on dispose. Voilà pourquoi M. Mendès-France préconise l'établissement d'un véritable budget économique de la nation servant de cadre à l'élaboration et à la poursuite d'une politique économique d'ensemble, comme cela se fait d'ailleurs dans les pays anglo-saxons.

Politique d'ensemble, cela signifie que l'action des pouvoirs publics dans les divers domaines (industriel, financier, budgétaire, fiscal, commercial) sera cohérente et non plus empirique et contradictoire parfois, comme ce fut le cas jusqu'ici. Politique d'ensemble, cela signifie, par exemple, en période de crise des affaires, de mévente, de sous-emploi, que le gouvernement va s'efforcer de rétablir l'équilibre en réduisant l'offre et en augmentant la demande : grands travaux ou redistribution de revenus, dégrèvement fiscaux, expansion modérée de crédit. Mais simultanément, pour ne pas tomber dans l'excès contraire et risquer de gaspiller des capitaux en dépenses improductives, il conviendra d'opérer une sélection indispensable, un choix des investissements et, par conséquent, de définir un plan d'investissements publics et privés.

Il est bien évident qu'en période inflationniste, lorsqu'il fallait freiner la demande et répartir une production insuffisante pour satisfaire à tous les besoins, M. Mendès-France proposait un programme opposé et symétrique, plus difficile d'ailleurs à mettre en œuvre, car il fallait limiter les profits, comprimer les crédits, augmenter les impôts, toutes mesures fort impopulaires comme on le sait, tandis qu'en période déflationniste, le rôle de l'Etat consiste à aider les entrepreneurs à se défendre contre les effets d'une crise naissante. Mais là n'est pas la question : l'essentiel est de voir que, dans cette optique, l'action doit venir du centre ; il ne faut plus abandonner l'économie au libre jeu des mécanismes pseudo-régulateurs.

Il semble bien que ces idées aient fini par acquérir droit de cité : le programme de rénovation économique que vient de définir M. Edgar Faure, ministre des Finances du gouvernement Laniel (gouvernement modéré s'il en fût) s'inspire par plus d'un point de la politique d'ensemble préconisée depuis si longtemps par M. Mendès-France, sans en conserver cependant tout le caractère dogmatique.

Les mesures décidées ou annoncées le 4 février dernier apparaissent en effet comme une illustration parfaite de ce que nous venons d'exposer sur le plan théorique, et il suffit pour s'en convaincre de souligner les traits caractéristiques de la dernière née des expériences économiques françaises, l'expérience Edgar Faure.

a) Tout d'abord la définition des objectifs à atteindre, la priorité donnée à ces objectifs par rapport à d'autres, c'est-à-dire le fameux choix fondamental :

Le gouvernement se propose, en dix-huit mois, d'augmenter de 10 % la production industrielle, l'indice devant passer de 150 (niveau atteint à fin décembre et qui marque déjà une reprise assez nette) à 165. Dans le même laps de temps, le revenu national et le niveau de vie de la population devront également s'élever de 10 % grâce à l'expansion de la production et des échanges et à un nouvel équilibre des prix et des salaires. L'accent est donc mis sur l'expansion de la production et de la consommation au détriment des dépenses improductives (armement par exemple).

b) En second lieu, le gouvernement indique les secteurs dans lesquels il interviendra pour aboutir à ces résultats :

1. Pour augmenter la masse des revenus distribuée et améliorer le sort des catégories les plus défavorisées, des décisions de revalorisation des bas salaires ont été prises le 4 février.
2. Pour rendre l'argent moins rare et moins cher, la Banque de France a baissé de $\frac{1}{4}$ % le taux de son escompte.
3. Investissements : c'est là la pierre angulaire de tout le programme, et ici aussi vous retrouvez une des idées exprimées tout à l'heure. Il faut développer au maximum les investissements. Dans ce but, le Crédit National va consentir des prêts spécialement destinés cette fois aux industries de transforma-

tion (et non plus aux secteurs de base) pour une durée de huit à quinze ans, au moyen notamment des 10 milliards qu'il vient de se procurer sur le marché financier.

Dans le secteur agricole, 20 milliards vont être mis à la disposition des caisses régionales par extension des possibilités de réescompte.

En ce qui concerne la construction, enfin, des crédits spéciaux sont prévus et l'achèvement des 300.000 logements en chantier va être accéléré tandis qu'un programme d'urgence de 12.000 logements doit être terminé d'ici le 1^{er} décembre pour éviter d'assister l'hiver prochain au navrant spectacle de ces dernières semaines.

Mais il ne servirait à rien de porter remède à tel ou tel secteur si l'ensemble de l'économie demeurerait sclérosé et privé de ses facultés d'adaptation par une protection légale ou corporative à l'intérieur, par des contingentements à l'extérieur. C'est pourquoi, dans cette politique d'ensemble, deux séries de mesures sont prévues :

— L'une tendant à libérer progressivement les échanges avec l'étranger, en augmentant le pourcentage d'importations sans licence.

— L'autre tendant à rendre les prix français compétitifs, c'est-à-dire aptes à soutenir dans des conditions viables la concurrence étrangère ; pour cela, des détaxations fiscales vont faciliter la concentration et la fusion d'entreprises, des subventions vont permettre la reconversion d'entreprises marginales au coût de production non rentable, des dispositions spéciales vont rendre à la main-d'œuvre sa mobilité et à la distribution son élasticité, tandis que des mesures seront enfin prises contre les ententes abusives et les privilèges corporatifs. Bien entendu, les autorités veilleront à ce que les prix et la monnaie ne connaissent pas de poussées de fièvre mettant en péril l'expérience en cours. Mais, nous l'avons vu, la situation monétaire et financière paraît bien en main et l'état du marché rend peu probable le retour de semblables remous. Selon les propos de M. Edgar Faure, il s'agit de donner à l'économie une série d'impulsions prudentes, sans provoquer une reprise du cycle inflationniste.

Ce programme, que nous n'avons fait qu'esquisser, paraît raisonnable et cohérent. Ses ambitions ne semblent pas hors de proportion avec les possibilités de la conjoncture présente et il

faut savoir gré à son promoteur de la prudence avec laquelle il le met progressivement en œuvre.

Programme interventionniste ? Oui certes. Mais dans la conjoncture actuelle c'est devenu une nécessité même pour des pays traditionnellement libéraux : les Etats-Unis sous l'administration républicaine ne font pas autre chose, et la Grande-Bretagne sous le gouvernement conservateur de Sir Winston Churchill demeure fortement imbuë des idées de Keynes et des économistes contemporains et suit, elle aussi, une politique économique inspirée des mêmes principes. Mais programme libéral également puisqu'il remet à l'honneur le vieux dogme capitaliste de « sélection des plus aptes », en supprimant les privilèges qui avaient, jusqu'à présent, permis à des entreprises économiquement non viables de se maintenir dans la course.

En réalité, derrière l'apparent conflit doctrinal qui n'a cessé de diviser l'opinion, les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir en France de 1945 à 1954, qu'ils aient été socialistes ou modérés, ont tous poursuivi les deux mêmes objectifs : l'augmentation de la production et la lutte contre l'inflation ; et les difficultés majeures sont nées du fait que souvent ces deux objectifs sont antinomiques, surtout lorsque l'économie n'est pas encore remise d'un bouleversement profond : quand la production augmente trop vite, l'inflation menace ; quand l'inflation cesse, la production plafonne.

C'est pourquoi les expériences de ces dernières années, dirigistes et libérales, n'ont obtenu que des succès partiels. Une nouvelle politique économique vient de voir le jour, que l'on voudrait voir se développer, en dehors de toute considération doctrinale. S'il lui fallait à toute force une étiquette ou une devise, on pourrait suggérer cette formule énoncée un jour par M. Paul Reynaud : « Ne soyons ni dirigistes ni libéraux, soyons intelligents ».